

CATALOGUE DE FORMATIONS 2026

Ecologie
Aménagement
Assainissement non collectif
Cartographie - SIG



REALYS
ENVIRONNEMENT

REALYS ENVIRONNEMENT 278 rue de la Calle 40160 PARENTIS-EN-BORN
Tél : 09 84 42 42 00 - Mail : formations@realys-environnement.fr - www.realys-environnement.fr

REALYS Environnement est un bureau d'études né de la scission de la société Aquitaine Environnement en 2019. Il est localisé sur la commune de **Parentis-en-Born** dans les Landes (40), à 65 kilomètres au Sud-ouest de Bordeaux.

REALYS Environnement accompagne ses clients et partenaires sur l'ensemble des projets d'aménagement, de construction, d'évolution où l'environnement est un enjeu.

Notre équipe intervient aux côtés des porteurs de projets publics et privés pour intégrer **les thématiques liées à l'eau, au sol ou à l'écologie dans la conception des ouvrages et dans le respect de la réglementation.**

Forts de cette expérience, nous réalisons des **formations environnementales** depuis **plus de dix ans.**

Huit modules de formation répartis en quatre thèmes sont proposés.

Ecologie

Assainissement
non collectif

Aménagement

Cartographie -
QGIS

Nos formations s'adressent au personnel de bureaux d'études, des Services de l'Etat, de sociétés d'aménagement, de collectivités, de sociétés prestataires, à des responsables et des techniciens SPANC, des porteurs de projet, des entrepreneurs, ...

Pour chaque module, l'**aspect théorique** sera accompagné d'**études de cas**. Pour certains modules, une collaboration avec des partenaires (entreprise, particulier, ...) permettra de **visiter des chantiers** ou de **réaliser des visites de terrain**.

Les formations sont soit **inter-entreprise** ou **intra-entreprise**. Elles se déroulent dans nos locaux à Parentis-en-Born ou dans d'autres lieux. Le contenu peut être **adaptable sur mesure**. Les repas de midi des stagiaires peuvent être pris en charge.

Pour participer à un module de formation, merci de nous adresser par mail le bulletin d'inscription présent à la fin de ce catalogue.

2026

CALENDRIER DES FORMATIONS

ECOLOGIE



Zones humides

28 et 29 avril

Expertise naturaliste en entomologie

16 au 18 juin

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Filières traditionnelles et agréées - Etude de sol

2 et 3 février

7 et 8 septembre

Contrôles du SPANC

1 et 2 avril

12 et 13 octobre

Filières traditionnelles et agréées -
Contrôles du SPANC - Etude sol

23 au 25 mars

28 au 30 septembre

Bases fondamentales de l'entrepreneur

9 mars

2 décembre



AMENAGEMENT



Enjeux environnementaux

16 mars

5 octobre

CARTOGRAPHIE - SIG

Les bases de QGIS

11 au 13 mars

9 au 11 septembre





ECOLOGIE



ÉCOLOGIE

Zones humides : méthodologie, réglementation

Objectif

ECO-1

Ce module de formation vise à comprendre la nécessité de protéger les zones humides : appréhender les aspects réglementaires, connaître les méthodes de délimitation (hydropédologie, botanique et phytosociologique), caractériser les zones et comprendre les mesures compensatoires.

Public concerné

Ingénieurs, techniciens, cadres de bureaux d'études et des Services de l'Etat, porteurs de projets, ...

Moyen pédagogique

- Exposé : 40 %
- Etude de Cas : 30 %
- Visites : 30 %

Prérequis

Pas de connaissances requises.

Tarif

900 € HT

Durée

2 jours

Programme

Responsable : Loïc Fasan

- Réglementation liée à la définition et à la préservation des zones humides
- Approche liée à la loi sur l'eau
- Notions d'hydropédologie, de botanique et de phytosociologie
- Délimiter une zone humide, triple approche (hydropédologie, botanique et phytosociologique)
- Présentation de la faune patrimoniale inféodée aux zones humides
- Comprendre les enjeux liés aux zones humides
- Connaître les mesures compensatoires à associer aux projets en zone humide
- Bilan des intérêts multiples liés aux zones humides et réflexion générale

Etude de cas : Une étude sera réalisée durant la formation. Il s'agira de réaliser les méthodologies liées à la délimitation des zones humides au travers des critères (hydropédologique, botanique et phytosociologique), comprendre le rôle hydraulique et écologique de la zone humide étudiée et d'en appréhender les contraintes spécifiques.



ÉCOLOGIE

Expertise naturaliste en entomologie

Objectif

ECO-2

Ce module de formation vise à l'acquisition de connaissances sur les insectes, l'identification des principales espèces de papillons rhopalocères, de libellules/demoiselles, de criquets/sauterelles et de coléoptères. Les différentes techniques d'inventaire, leur classification, leur systématique, leur biologie et leur écologie seront abordés.

Public concerné

Ingénieurs, techniciens, cadres de bureaux d'études et des Services de l'Etat, porteurs de projets, ...

Moyen pédagogique

- Exposé : 50 %
- Etude de Cas : 20 %
- Visites : 30 %

Prérequis

Pas de connaissances requises.

Tarif

1 800 € HT

Durée

4 jours

Programme

Responsable : Loïc Fasan

- Réglementation liée à la protection des insectes
- Approche systématique des différents ordres (Lepidoptera, Odonata, Orthoptera et Coleoptera)
- Habitats, biologie et écologie
- Présentation de chaque ordre (importance numérique, intérêt patrimonial, reconnaissances, littérature recommandée)
- Définition des critères d'identification des principales espèces
- Délimitation d'habitats (approche par biotopes, plantes-hôtes, ...)
- Techniques d'inventaire et d'échantillonnage, exemple concrets

Etude de cas : Une étude sera réalisée durant la formation. Il s'agira de comprendre et d'appliquer les méthodologies liées à la gestion conservatoire d'espèces entomologiques impactées par un projet d'aménagement. Mise en place du triptyque ERC (éviter, réduire, compenser). Définition de mesures compensatoires adaptées.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Filières traditionnelles et agréées - Etude de sol

Objectif

ANC-1

Ce module de formation traite en particulier de la réglementation liée à la mise en place d'une filière d'assainissement non collectif, des acteurs concernés, des filières agréées ainsi que des différentes filières décrites dans le DTU 64.1. La conception d'une filière ainsi que la réalisation d'une étude de sol seront également étudiées (concordance entre le sol et une filière d'assainissement, étude de la capacité du sol à épurer et à infiltrer les eaux usées traitées).

Public concerné

Responsables et techniciens SPANC, Personnel de Sociétés prestataires, ...

Moyen pédagogique

- Exposé : 60 %
- Etude de Cas : 25 %
- TP et visites : 15 %

Prérequis

Pas de connaissances requises.

Tarif

900 € HT

Durée

2 jours

Programme

Responsable : Guillem Moussard

- Définition et risques d'un dispositif d'assainissement non collectif
- Contexte réglementaire
- Différents acteurs et rôles
- Différentes filières d'assainissement : étude des différents ouvrages de prétraitement et des traitements décrits dans le DTU 64.1- Les filières agréées
- Conception et le dimensionnement d'une filière traditionnelle
- Etude de sol : capacité du sol à épurer, descriptif d'une étude de sol réalisée dans les règles de l'art, détail d'un contenu d'un rapport classique, les profils pédologiques, les tests de perméabilité
- Réalisation sur le terrain d'une étude de sol
- Evacuation : infiltration ou rejet

Travaux pratiques : Etude de sol sur le terrain adapté à un cas concret sur site - Réalisation de sondages à la tarière manuelle et de tests de perméabilité.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Contrôles du SPANC

Objectif

ANC-2

Ce module de formation traite de la réglementation, des différentes filières d'assainissement non collectif et essentiellement des contrôles du SPANC : examen de la conception, vérification de l'exécution, vérification du fonctionnement et de l'entretien.

Public concerné

Responsables et techniciens SPANC, Personnel de Sociétés prestataires, ...

Moyen pédagogique

- Exposé : 50 à 60 %
- Etude de Cas : 20 à 25 %
- TP et visites : 20 à 25 %

Prérequis

Pas de connaissances requises.

Tarif

900 € HT

Durée

2 jours

Programme

Responsable : Guillem Moussard

- Définition et risques d'un dispositif d'assainissement non collectif
- Contexte réglementaire
- Différents acteurs et rôles
- Différentes filières d'assainissement
- Contrôle d'examen de la conception et de la vérification de l'exécution (filière neuve ou réhabilitée)
- Contrôle du fonctionnement et de l'entretien (filière existante)

Travaux pratiques : Contrôles du SPANC réalisés sur différentes filières existantes en service.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Filières traditionnelles et agréées - Contrôles du SPANC - Etude de sol

Objectif

ANC-3

Ce module de formation traite de la réglementation, de la conception et du dimensionnement d'une filière d'assainissement non collectif. Les différents contrôles du SPANC seront analysés (examen de la conception, vérification de l'exécution, vérification du fonctionnement et de l'entretien). Une étude de sol sera également réalisée.

Public concerné

Responsables et techniciens SPANC, Personnel de Sociétés prestataires, ...

Moyen pédagogique

- Exposé : 45 à 55 %
- Etude de Cas : 20 à 25 %
- TP et visites : 25 à 30 %

Prérequis

Pas de connaissances requises.

Tarif

1 350 € HT

Durée

3 jours

Programme

Responsable : Guillem Moussard

- Définition et risques d'un dispositif d'assainissement non collectif
- Contexte réglementaire
- Différents acteurs et rôles
- Etude approfondie des filières du DTU 64.1
- Etude approfondie des filières agréées
- Conception et le dimensionnement d'une filière
- Contrôle de conception et de vérification de l'exécution
- Contrôle du fonctionnement et de l'entretien
- Etude de sol : capacité du sol à épurer, descriptif d'une étude de sol réalisée dans les règles de l'art, détail d'un contenu d'un rapport classique, les profils pédologiques, les tests de perméabilité
- Evacuation des eaux usées traitées : étude des différents cas pour infiltrer ou rejeter

Travaux pratiques : Contrôles du SPANC réalisés sur différentes filières existantes en service - Réalisation d'une étude de sol sur le terrain.

Visites chantiers : Dispositif d'assainissement non collectif (suivant plan de charge entreprises partenaires et disponibilités).



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Bases fondamentales de l'entrepreneur

Objectif

ANC-4

Ce module de formation traite de la réglementation actuelle liée à la mise en place d'une filière d'assainissement non collectif, des acteurs concernés, du DTU 64.1 et des filières agréées.

Une spécialisation sur les filières agréées peut être réalisée sur une journée complémentaire.

Public concerné

Entrepreneurs, terrassiers, maçons,
...

Moyen pédagogique

- Exposé : 80 %
- Etude de Cas : 20 %

Prérequis

Pas de connaissances requises.

Tarif

450 € HT

Durée

1 jour

Programme

Responsable : Guillem Moussard

- Définition et les risques d'un dispositif d'assainissement non collectif
- Contexte réglementaire
- Différents acteurs et rôles
- Analyse approfondie du DTU 64.1 : ouvrages de prétraitement et de traitement, matériels et matériaux utilisés, ...
- Filières agréées : principe de fonctionnement, critère de choix, entretien, analyse des coûts donnés, ...
- Principe d'une étude de conception d'une filière
- Contrôle du SPANC : examen de la conception, vérification de l'exécution
- Evacuation : infiltration ou rejet
- Obligation d'assurance, la réception des travaux



AMENAGEMENT



AMENAGEMENT

Enjeux environnementaux

Objectif

AMG-1

Ce module de formation vise à la maîtrise du bon déroulement des dossiers réglementaires environnementaux liés aux projets d'aménagements. La chronologie des études à réaliser sera détaillée dans le but d'anticiper les principaux points en amont d'un projet d'aménagement.

Public concerné

Sociétés d'aménagement, géomètres, Collectivités, ...

Moyen pédagogique

- Exposé : 70 à 80 %
- Etude de Cas : 20 à 30 %

Prérequis

Pas de connaissances requises.

Tarif

550 € HT

Durée

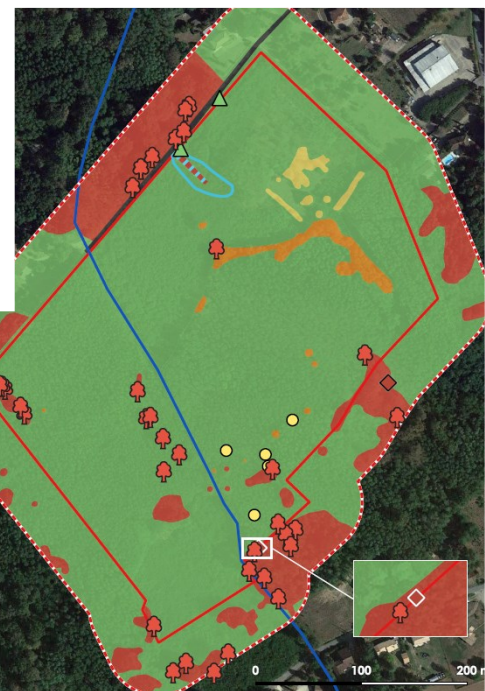
1 jour

Programme

Responsables : Loïc Fasan et Guillem Moussard

- Expertises environnementales : zones humides, pédologie, gestion des eaux pluviales et eaux usées, diagnostics écologiques, états initiaux
- Incidences des résultats de ces expertises environnementales
- Introduction aux différents taxons de faune et flore
- Introduction aux différents types de sols locaux
- Dossiers réglementaires détaillés : dossier loi sur l'eau, demande d'examen au cas par cas, autorisation de défrichement, étude d'impact, autorisation environnementale
- Synthèse chronologique des études environnementales à réaliser de l'émergence d'un projet d'aménagement à sa réalisation

Cas pratiques : chaque expertise est accompagnée d'études de cas.





CARTOGRAPHIE - SIG

Les bases de QGIS

Objectif

SIG-1

Ce module de formation vise à la manipulation de données géographiques sur le logiciel Qgis. Le stagiaire sera amené à importer les couches ou à en créer. Les différents géotraitements et modifications des couches seront présentés. Les modifications de couches, leurs styles et attributs seront abordés.

Public concerné

Collectivités, sociétés d'aménagement, ...

Moyen pédagogique

- Exposé : 60 à 70 %
- Etude de Cas : 30 à 40 %

Prérequis

Pas de connaissances requises.

Tarif

1 350 € HT

Durée

3 jours

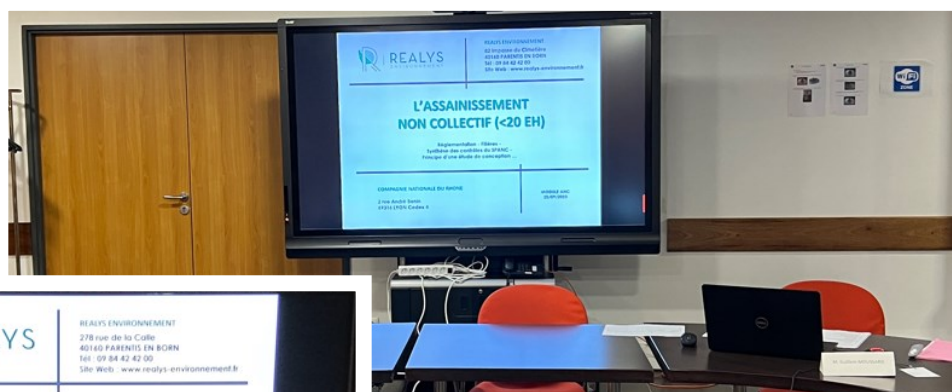
Programme

Responsable : Emeline Delhomme

- Présentation de l'interface du logiciel QGIS
- Format des données sur QGIS et différentes sources de données
- Importation ou création de couches avec options d'accrochage
- Tables attributaires des couches, création de champs
- Création, modification de données vectorielles, sélection par localisation et calculatrice de champs
- Différents géotraitements et intérêt : tampon, couper, différence, regrouper, intersection, union ...
- Changement des styles, étiquettes et mise en page
- Formats à respecter pour l'envoi de couches

Ce module comprend une phase de mise en pratique des notions énoncées.

Le stagiaire devra se munir de son ordinateur avec le logiciel Qgis version 3.28 installé.



REALYS ENVIRONNEMENT

BULLETIN D'INSCRIPTION



REALYS ENVIRONNEMENT

278 rue de la Calle 40160 PARENTIS-EN-BORN

Tél : 09 84 42 42 00

Mail : formations@realys-environnement.fr

REFERENCES STAGE CHOISI

Intitulé du stage :

Ref : Dates : Prix : € HT soit € TTC

SOCIETE

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel : Fax : Mail :

Activité société :

N° SIRET : Code NAF :

Organisme payeur : Si oui :

RENSEIGNEMENTS STAGIAIRE(S)

Nom : Prénom :

Fonction : Niveau études :

Objectif recherché :

Nom : Prénom :

Fonction : Niveau études :

Objectif recherché :

SIGNATURE ET CACHET SOCIETE

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les accepter pleinement.

Fait à :

Le :



REALYS
ENVIRONNEMENT

REALYS ENVIRONNEMENT 278 rue de la Calle 40160 PARENTIS-EN-BORN
Tél : 09 84 42 42 00 - Mail : formations@realys-environnement.fr - www.realys-environnement.fr